

Image not found or type unknown



Pas encore divorcé, souhaitant s'installer avec nouvelle compagne

Par **loulou91**, le **31/03/2008 à 19:19**

bonjour, je suis en pleine procédure de divorce, je voudrais obtenir la garde de mon fils pour cela je recherche un appartement. Mon problème est de savoir si il est possible que j'en profite pour m'installer avec ma nouvelle compagne alors que le divorce n'est pas encore prononcé? Merci pour vos réponses

Par **Erwan**, le **31/03/2008 à 20:35**

Bjr, rnrnAu vu des informations fournies, [s]votre mariage demeure, avec toutes ses obligations. [/s]rnrnEn pratique, il est évident qu'on ne va pas vous forcer à poursuivre la vie commune. rnrnCependant, votre projet vous expose à un constat d'adultère qui peut être utilisé pour prononcer le mariage à vos torts. rnrnCe peut également être dommageable pour l'obtention de la garde de votre fils.